

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DAC 291 Conventions de partenariat pour l'organisation d'une édition métropolitaine de Nuit Blanche.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose de l'autoriser à signer les conventions de partenariat correspondantes ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris, l'Office du Tourisme de Plaine Commune Grand Paris, la commune d'Aubervilliers et la commune de Saint-Denis.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Gennevilliers.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Rueil Malmaison.

Article 4 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Gentilly.

Article 5 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Vincennes.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO